

## **TUTO:**

# PARTICULIER : Procéder au règlement d'un droit de stationnement



## 1 - Se connecter au service numérique

Rendez vous sur le service en ligne de stationnement pour les particuliers via ce lien.

Afin de vous connecter, descendez plus bas et cliquez sur "GERER MON DROIT ET SUIVRE MES DEMANDES".

#### Renouveler un droit, suivre mes demandes

Si vous avez déjà un droit de stationnement et que vous voulez le renouveler prochainement, choisissez « Gérer mon droit et suivre mes demandes »

#### Vous pouvez aussi:

- Paver votre droit de stationnement
- Suivre l'avancée de votre demande
- Transférer votre droit de stationnement vers un autre véhicule
- Modifier votre adresse résidentielle principale
- Modifier votre autorisation pour utiliser les applications de paiement sur smartphone

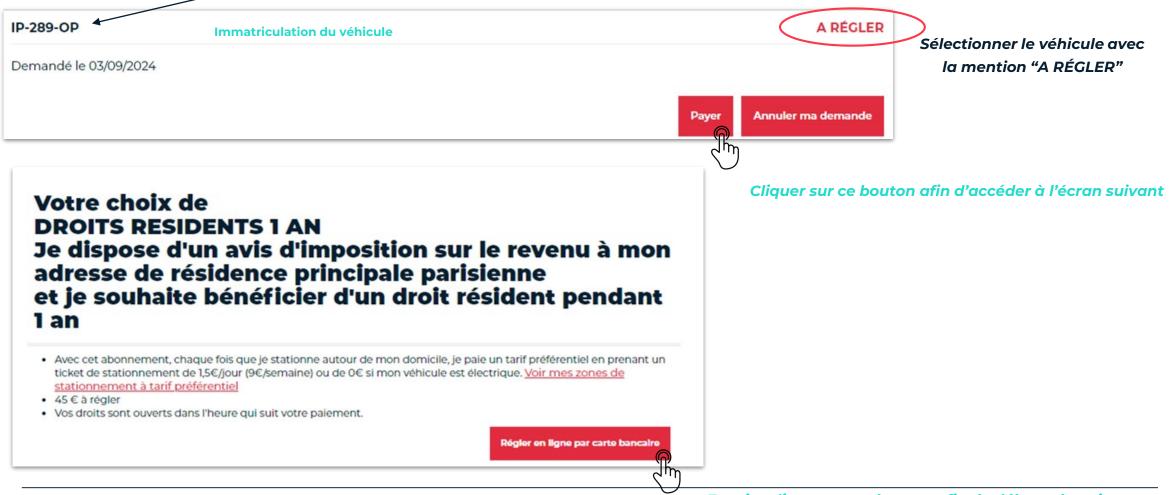


Cliquer sur ce bouton afin d'accéder à l'écran de connexion



### 2 - Accéder à l'espace de gestion de vos droits

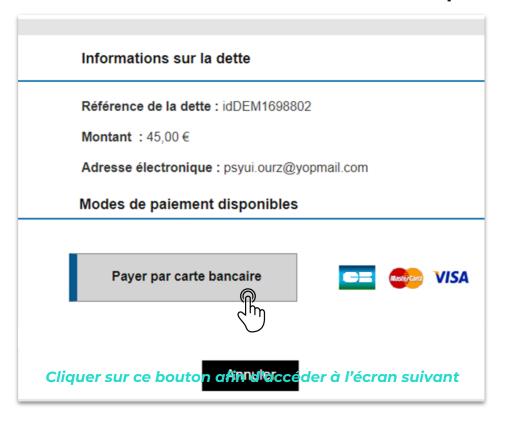
Après avoir renseigné votre **adresse de courriel** et votre **mot de passe** sur la page de connexion à MonParis, vous avez désormais accès à votre espace personnel afin de procéder au règlement.





## 3 - Renseigner les coordonnées bancaires

Vous êtes automatiquement dirigé vers la plateforme de paiement sécurisé PayFip afin de procéder au paiement de votre demande.







## 4 - Confirmation de paiement

Une fois le paiement accepté, vous arrivez sur l'écran ci-dessous. Le ticket de paiement vous est automatiquement envoyé par mail.



Cliquer sur ce bouton

Enfin, cliquez sur "CONTINUER" afin de recevoir par mail la confirmation d'acceptation de votre demande d'abonnement et de retourner sur votre espace personnel. Votre droit est activé tel que sur la capture d'écran suivante



